



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

Safety Data Sheet

POWERTEX DURCISSEUR

Version : 1
Creation Date : 13/01/2023
Revision Date : 13/01/2023

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

Identificateur de produit

Type de produit :	Mélange
Dénomination commerciale :	Powertex Durcisseur
Code commercial :	9073914
Synonymes :	POWERTEX Transparent, Blanc, Ivoire, Ocre jaune, Rouge, Terracotta, Gris plomb, Bronze, Vert, Bleu, Noir

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :	Polymère pour l'industrie
Usages déconseillés :	Données non disponibles

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise	Powertex International
Adresse de l'entreprise	Strombeeksesteenweg 205, 1800 Koningslo-Vilvoorde, Belgium
Numéro de téléphone	+32 (0)2 310 60 90
Numéro de fax	+32 (0)2 310 66 99
Adresse e-mail	powertex@me.com – www.powertex.be

Numéro d'appel d'urgence

Emergency phone number	+32 (0)70 245 245
------------------------	-------------------

2. Identification des dangers

CLP classification selon Règlement (CE) N. 1272/2008

Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP).
Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :
Aucun autre danger



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP).

Dispositions spéciales:

- EUH208 Contient du (de la) 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
- EUH208 Contient du (de la) mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.
- EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune.

Autres dangers

Aucune substance PBT, vPvB ou perturbateurs endocriniens présent en concentration $\geq 0.1\%$
Autres dangers: Aucun autre danger.

3. Composition/informations sur les composants

Dénomination	N° identification	Concentration (% w/w)	Classification selon Regulation (EC) No. 1272/2008 [CLP]
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one	CAS:2634-33-5 EC:220-120-9 Index:613-088-00-6	≥ 0.025 - < 0.05 %	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox. 4, H302 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411 Limites de concentration spécifiques: $C \geq 0,05\%$: Skin Sens. 1 H317
reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one and 2-methyl-2H - isothiazol-3-one (3:1)	CAS:55965-84-9 EC:611-341-5 Index:613-167-00-5	< 0.0015 %	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 Acute Tox. 3, H301 Skin Corr. 1C, H314 Skin Sens. 1A, H317 Acute Tox. 2, H310 Acute Tox. 2, H330 Eye Dam. 1, H318, M-Chronic:100, MAcute: 100 Limites de concentration Spécifiques: $C \geq 0,6\%$: Skin Corr. 1C H314 $0,06\% \leq C < 0,6\%$: Skin Irrit. 2 H315 $C \geq 0,6\%$: Eye Dam. 1 H318 $0,06\% \leq C < 0,6\%$: Eye Irrit. 2 H319 $C \geq 0,0015\%$: Skin Sens. 1A H317



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

4. Premiers secours

Description des mesures de premiers secours

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon.

contact avec les yeux

Se laver immédiatement avec de l'eau.

Ingestion

Ne pas faire vomir, consulter un médecin en montrant cette fiche de données de sécurité et l'étiquetage de danger.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité: Aucun en particulier.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

Emmener les personnes en lieu sûr.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles: Aucune en particulier.

Indication pour les locaux: Locaux correctement aérés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Non requis pour une utilisation normale. Opérer quoi qu'il en soit selon les bonnes pratiques de travail.

Protection de la peau:

L'adoption de précautions spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.

Protection des mains:



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

Matériaux appropriés pour les gants de sécurité; EN ISO 374:
Polychloroprène - CR: épaisseur> = 0,5mm; temps de rupture> = 480min.
Caoutchouc nitrile - NBR: épaisseur> = 0,35 mm; temps de rupture> = 480min.
Caoutchouc butyle - IIR: épaisseur> = 0,5mm; temps de rupture> = 480min.

Caoutchouc fluoré - FKM: épaisseur> = 0,4mm; temps de rupture> = 480min.

Protection respiratoire:

Tous les équipements de protection individuelle (E.P.I) doivent être conformes aux normes CE qui les régissent (telles que EN ISO 374 pour les gants et EN ISO 166 pour les lunettes). Ils doivent être maintenu en bon état et stockés de manière adéquate. La consultation du fournisseur des E.P.I. est toujours recommandée. Non requis pour une utilisation normale. Opérer quoi qu'il en soit selon les bonnes pratiques de travail.

Mesures d'hygiène et techniques

Non disponible.

Contrôles techniques appropriés

Non disponible.

9. Propriétés physiques et chimiques

Physical and chemical properties

État physique:	Liquide
Aspect:	Liquide
Couleur :	caractéristique
Odeur:	caractéristique
Seuil d'odeur :	
Point de fusion/congélation:	Non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	100 °C (212 °F)
Inflammabilité:	Non disponible
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	Non disponible
Point éclair:	Non disponible
Température d'auto-allumage :	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
pH:	4.50
Viscosité:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Hydrosolubilité:	Dispersible
Solubilité dans l'huile :	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

Pression de vapeur:	Non disponible
Densité relative:	1.10 g/cm ³
Densité des vapeurs:	Non disponible
Caractéristiques des particules:	
Taille des particules:	Non disponible

Autres informations

Miscibilité:	Non disponible
Conductibilité:	Non disponible
Pas autres informations importantes.	

10. Stabilité et réactivité

Reactivité	Stable en conditions normales.
Stabilité chimique	Stable en conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun.
Conditions à éviter	Stable en conditions normales.
Matières incompatibles	Aucune en particulier.
Produits de décomposition dangereux	Aucun.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations toxicologiques concernant le mélange

Toxicité aiguë

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité pour la reproduction

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

danger par aspiration

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Others

Propriétés perturbantes le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien present en concentration $\geq 0.1\%$

les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one

Toxicité aiguë : LD50 Oral Rat = 1020 mg/kg

Mélange de : 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one and 2-methyl-2H -isothiazol-3-one (3:1)

Toxicité aiguë: LC50 Inhalation Rat = 2,36000 mg/l 4h

LD50 Skin Rabbit = 660,00000 mg/kg

LD50 Oral Rat = 53,00000 mg/kg

12. Informations écologiques

Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Informations écotoxicologiques:

Liste des propriétés éco-toxicologiques du produit

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composant	N° identification	Informations écotoxicologiques
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one	CAS:2634-33-5 EC:220-120-9 Index:613-088-00-6	Toxicité aquatique aiguë : LC50 Poissons = 2,15000 mg/L Toxicité aquatique chronique : NOEC Algues = 0,04030 mg/L 72h Toxicité aquatique chronique : EC50 Algues = 0,11000 mg/L 72h Toxicité aquatique chronique : EC10 Algues = 0,04000 mg/L 72h Toxicité aquatique chronique : EC50 Daphnie = 3,27000 mg/L 48h NOEC Daphnie = 1,20000 mg/L 21d
Mélange de : 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one and 2-methyl-2H -	CAS:55965-84-9 EC:611-341-5 Index:613-167-00-5	Toxicité aquatique aiguë : EC50 Daphnie = 0,12 mg/L 48 Toxicité aquatique aiguë : LC50 Poissons = 0,22 mg/L 96 Toxicité aquatique aiguë : EC50 Algues = 0,048 mg/L 72 Toxicité aquatique chronique : NOEC Algues = 0,0012 mg/L 72 Toxicité aquatique chronique : NOEC Poissons = 0,098 mg/L - 28 d



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

isothiazol-3-one (3:1)		Toxicité aquatique chronique : NOEC Daphnie = 0,004 mg/L - 21 d
---------------------------	--	---

Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Non disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune substance PBT, vPvB ou perturbateurs endocriniens présent en concentration $\geq 0.1\%$

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration $\geq 0.1\%$

Autres effets néfastes

Non disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Récupérez si possible. Un code de déchet (EWC) selon la liste européenne des déchets (LoW) ne peut pas être spécifié, en raison de la dépendance à l'utilisation. Contacter et envoyer à un service d'élimination des déchets autorisé.

Méthodes d'élimination:

L'élimination de ce produit, des solutions, de l'emballage et de tout sous-produit doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et à toutes les exigences des autorités locales régionales. Éliminez les produits excédentaires et non recyclables via un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Ne jetez pas les déchets dans les égouts. Les emballages propres doivent être recyclés dans la mesure du possible et autorisés par l'autorité.

Déchets dangereux:

Non

Considérations relatives à l'élimination:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Éliminez le produit conformément à toutes les réglementations fédérales, nationales et locales applicables. Si ce produit est mélangé à d'autres déchets, le code de déchet d'origine peut ne plus s'appliquer et le code approprié doit être



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

attribué. Éliminer les conteneurs contaminés par le produit conformément aux dispositions légales locales ou nationales. Pour plus d'informations, contactez votre autorité locale de gestion des déchets.

Précautions spéciales:

Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de manière sûre. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de récipients vides non traités. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Les contenants ou doublures vides peuvent retenir certains résidus de produit. Ne réutilisez pas les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Numéro ONU ou numéro d'identification

Non Applicable

Désignation officielle de transport de l'ONU

Non Applicable

Classe(s) de danger pour le transport

Non Applicable

Groupe d'emballage

Non Applicable

Dangers pour l'environnement

Non Applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non Applicable

Route et Rail (ADR-RID) :

Non Applicable

Air (IATA) :

Non Applicable

Mer (IMDG) :

Non Applicable

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non Applicable

15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

COV (2004/42/EC) : N.A. g/l
Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (EU) n° 2020/878

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP)

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/217 (ATP 14 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/1182 (ATP 15 CLP)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III): Non disponible.

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit: Aucune

Restrictions liées aux substances contenues: 28, 40, 72, 75

Restrictions supplémentaires: Restriction 28, en raison de la présence de CAS 75-07-0

Substances SVHC:

Substances SVHC non présentes dans une concentration $\geq 0,1\%$ (w/w)

Classe de danger allemande pour l'eau (WGK)

1

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange.

16. Autres informations



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

Si nécessaire, les dispositions spécifiques relatives à une éventuelle formation des travailleurs sont mentionnées à la section 2. Toute formation relative à la sécurité dans le lieu de travail doit toujours faire référence à une évaluation des risques qui doit être effectuée par un chargé de sécurité de la société en tenant compte de la spécifique condition d'exploitation et l'environnement dans lesquelles les produits sont utilisés.

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiches de données de sécurité

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
AND: Accord européen relatif au transport International des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ATE: Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
BCF: Facteur de Concentration Biologique
BEI: Indice Biologique d'Exposition
BOD: Demande Biochimique en Oxygène
CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CAV: Centre Anti-Poison
CE: Communauté Européenne
CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.
CMR: Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques
COD: Demande Chimique en Oxygène
COV: Composés Organiques volatils
CSA: Evaluation de la Sécurité Chimique.
CSR: Rapport sur la Sécurité Chimique
DMEL: Dose Dérivée avec Effet Minimum
DNEL: Niveau dérivé sans effet.



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com

DPD: Directive sur les Préparations Dangereuses
DSD: Directive sur les Substances Dangereuses
EC50: Concentration à la moitié de l'efficacité maximale
ECHA: Agence européenne des produits chimiques
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ES: Scénario d'Exposition
GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IARC: Centre international de recherche sur le cancer
IATA: Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'Association internationale du transport aérien" (IATA).
IC50: concentration à la moitié de l'inhibition maximale

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI: Instructions techniques par l'Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
IRCCS: Institut d'hospitalisation et de soins à caractère scientifique
KAFH: KAFH
KSt: Coefficient d'explosion.
LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
LDLo: Dose Létale Faible
N.A.: Non Applicable
N/A: Non Applicable
N/D: Non défini / Pas disponible
NA: Non disponible
NIOSH: Institut National de la Santé et de la Sécurité professionnelle
NOAEL: Dose Sans Effet Nocif Observé
OSHA: Service de la Sécurité et de l'Hygiène du Travail
PBT: Très persistant, bioaccumulable et toxique
PGK: Instruction d'emballage
PNEC: Concentration prévue sans effets.
PSG: Passagers
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL: Limite d'exposition à court terme.
STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV: Valeur de seuil limite.
TWATLV: Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures par jour.
(Standard ACGIH)
vPvB: Très persistant, Très Bioaccumulable.
WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.



Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Koningslo-Vilvoorde
Belgium
+32 (0)2 310 60 90
powertex@me.com